Cédric Herrou : “L’abolition du délit de solidarité est important pour l’avenir de notre France”

06/07/2018 à 21h50



Le Conseil constitutionnel a affirmé vendredi 6 juillet qu”une aide désintéressée au “*séjour irrégulier*” ne saurait être passible de poursuites. Il répond à une demande de Cédric Herrou, militant pour l’aide aux migrants, qui se satisfait que “*les choses reviennent dans les règles*“.